



OFFRE DE SERVICE CIVIQUE

Service Médiathèque

Mairie de l'Arbresle

Description du poste

Le volontaire en service civique portera des actions de médiation visant à mettre en valeur le fonds documentaire et les supports de la médiathèque en résonance avec l'action culturelle (Ex : bibliographies autour d'un spectacle ou d'une thématique, mise en place d'expositions).

Il participera notamment :

- à la promotion des outils numériques mutualisés de la bibliothèque départementale ainsi qu'à une meilleure appropriation de ceux-ci par les publics et les équipes bénévoles.
- à la refonte ou au développement de nouveaux outils de communication à destination des abonnés et futurs lecteurs : newsletter, réseaux sociaux...
- à l'élaboration et mise en place d'actions ciblées visant des publics spécifiques et/ou éloignés (adolescents, seniors, personnes isolées, etc..) : musique en ligne, portage à domicile, livres numériques, VOD, etc...
- à l'accueil du public et des artistes sur les animations culturelles et temps forts en et hors les murs : heures du conte, jeune public, saison culturelle, etc...

Ces missions sont complémentaires aux activités traditionnelles de la médiathèque, notamment la gestion du fonds et l'accueil du public.

Ces missions peuvent s'effectuer en collaboration avec le Service civique du service culture/événementiel

Description du profil recherché

- Maîtrise de l'outil informatique et des différents logiciels (Word, Excel, Powerpoint, Outlook), la maîtrise de la suite adobe serait un plus.
- Capacités rédactionnelles
- Sens des relations humaines et de l'organisation
- Autonomie, rigueur et surtout sens de l'initiative indispensables
- Disponible lors des animations ponctuelles (week-ends et soirées)
- Permis B souhaité

Durée : 7 mois, du 4 novembre 2019 au 3 juin 2020

Temps de travail hebdomadaire : 28h

Adresser lettre de motivation et CV par mail à Maud DESAINTJEAN, Responsable du Pôle Communication, Action culturelle, Vie Associative et Sports :

communication@mairie-larbresle.fr avant le 11 octobre 2019.